



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Crèches privées et petite enfance

Question écrite n° 11360

Texte de la question

Mme Clémentine Autain attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et des familles sur le manque criant de places en crèches en France, les difficultés que cela génère pour les familles et la situation alarmante de cas de maltraitements dans des crèches privées. La semaine dernière, l'ouvrage journalistique « Le prix du berceau » paraissait en librairie. Cette enquête met en lumière tous les rouages de la mise en danger des enfants au nom de la rentabilité de fonds d'investissement dont la mission première est de générer du profit et non de répondre aux besoins de la petite enfance. Les témoignages, tant des parents que des professionnels du secteur, y sont édifiants. Le *burnout* des personnels, l'impossibilité matérielle par manque d'effectifs, de temps, de nourriture (!) à répondre aux besoins élémentaires des enfants créent des situations de mise en danger extrêmement préoccupantes. Inquiets, les parents finissent par retirer leurs enfants de ces lieux de garde. Les personnels, quant à eux, désertent la profession par épuisement, refusant de cautionner les exigences insolubles de leur hiérarchie. Les annonces gouvernementales des dernières années promettaient l'augmentation des places en crèche : à quel prix ? Il est urgent que le Gouvernement travaille à la mise en œuvre d'un véritable service public de la petite enfance, capable de créer les places nécessaires, d'améliorer les possibilités notamment pour les mères de maintenir leur activité professionnelle lorsqu'elles le souhaitent et d'assurer la sécurité élémentaire et alimentaire de ces enfants lorsqu'ils sont gardés. Elle lui demande quels sont les engagements du Gouvernement pour répondre à cette urgence.

Données clés

Auteur : [Mme Clémentine Autain](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (11^e circonscription) - La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11360

Rubrique : Enfants

Ministère interrogé : Solidarités et familles

Ministère attributaire : [Enfance, jeunesse et familles](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 septembre 2023](#), page 8254

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)